

DEPARTEMENT

COMMUNE DE DOMFRONT EN POIRAIE

DE L'ORNE

EXTRAIT du REGISTRE aux DÉLIBÉRATIONS

ARRONDISSEMENT

DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ARGENTAN

Séance ordinaire du 7 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept juillet,
à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de DOMFRONT EN POIRAIE,
convoqué le 1^{er} juillet 2022, s'est réuni dans la salle du Conseil en mairie de Domfront
en Poiraise, sous la présidence de Monsieur Bernard SOUL, Maire de Domfront en
Poiraise.

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 24

Absente excusée : 1

Pouvoirs : 4

Suffrages exprimés : 28

Secrétaire de Séance : Philippe Leroyer

Conseillers en exercice :

Etaient présents : MM. Soul, Dromer, Davy, Heuzé, Moisseron, Pothé, Tallonneau,
Aulair, Foret, Gobé, Gouault, Hergault, Humbert, Jenvrin, Lecrosnier, Lecorps, Leroy, Leroyer, Lévêque,
Liot, Pavoine, Remon, Rousselet, Paris,

Absente excusée : Sandra Jourdan

Pouvoirs ; Béchet Mélanie donne procuration à Michelle Pothé
Vincent Languedoc donne procuration à Franck Moisseron
Sonia Lozivit donne procuration à Marie-Claire Lévêque
Fabienne Mechekour donne procuration à Cécile Rousselet

9. AUTORISATION DE LANCEMENT DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE PROJET DE HALLE GOURMANDE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de Halle gourmande.

Dans le cadre du projet de développement touristique « Normandie Médiévale », l'aménagement d'une Halle gourmande dans l'ancien tribunal est programmé.

Point d'entrée de la visite de la cité médiévale, cet équipement, dédié à la gastronomie et aux produits du terroir, se situera sur le parcours entre le point d'arrivée et de stationnement des touristes, place du Champ de foire, et l'entrée de la cité médiévale.

Les produits et savoir-faire du terroir y seront valorisés et proposés à la vente en libre-service, via un espace de restauration et grâce à l'organisation d'événements, afin de créer un lieu de vie toute l'année. Le terroir local sera ainsi mis en avant et les commerçants de Domfront bénéficieront d'une vitrine complémentaire, dans laquelle ils pourront promouvoir leurs spécialités.

Cet équipement regroupera également l'office de tourisme, une introduction à la visite et une séquence d'interprétation sur la gastronomie médiévale.

1 – Définition du besoin à satisfaire

Monsieur le Maire énonce les caractéristiques essentielles de ce programme. La Halle Gourmande, prendra place dans l'ancien Palais de Justice de la Ville qui fera l'objet d'une extension. La Halle gourmande regroupera les fonctions suivantes :

- Pôle d'accueil touristique reposant sur l'Office du Tourisme ;
- Halle couverte polyvalente composée d'espaces de commerces et d'une zone événementielle ;
- Atelier cuisine permettant la tenue d'atelier de pratique grand public ;
- Espace d'interprétation ;
- Espaces back office.

Afin de concevoir ce projet de Halle gourmande, rénovation de l'existant et extension et de mener à bien les travaux, la Commune de Domfront en Poiraise souhaite recruter un MOE.

2 - Montant prévisionnel du marché

Monsieur le Maire indique que le coût prévisionnel de cette mission de MOE s'élève à 405 000 € HT (12 % du coût des travaux) pour un coût des travaux estimé par le cabinet In Extenso TCH à 3 375 000 € HT.

3 - Procédure envisagée

Monsieur le Maire précise que la procédure utilisée sera la procédure de concours restreint d'architecture, d'aménagement intérieur et d'ingénierie sur Esquisse.

4 - Cadre juridique

Selon l'article L2122-21-1 du code général des collectivités territoriales, la délibération du conseil municipal chargeant le maire de souscrire un marché déterminé peut être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché. Ainsi, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à lancer la procédure et l'autoriser à signer le marché avec le titulaire qui sera retenu par le jury.

Il est proposé à l'Assemblée de délibérer sur le recrutement d'une MOE pour le projet de Halle gourmande.

Après avoir délibéré, l'Assemblée par 25 voix pour, 3 voix contre (Mmes Rousselet, Mehekour et Gouault) décide :

- **D'autoriser** à engager la procédure de passation du marché public et de recourir à un appel d'offres de type concours pour le recrutement d'une MOE pour le projet de Halle gourmande, dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci - dessus ;

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les pièces du marché ;
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget.
- **De charger** Monsieur le Maire de la conduite à bonne fin de la présente délibération

Fait et acté, les jour mois et an que dessus.

Le secrétaire de Séance,
Philippe Leroyer



Le Maire,
Bernard Soul

